



## Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest Proposition de création d'un Groupe de Travail Mer Littoral

Réunion du 20 octobre 2016 à 14h Brest Présentation du projet par Guy Jourden  
Président du Conseil

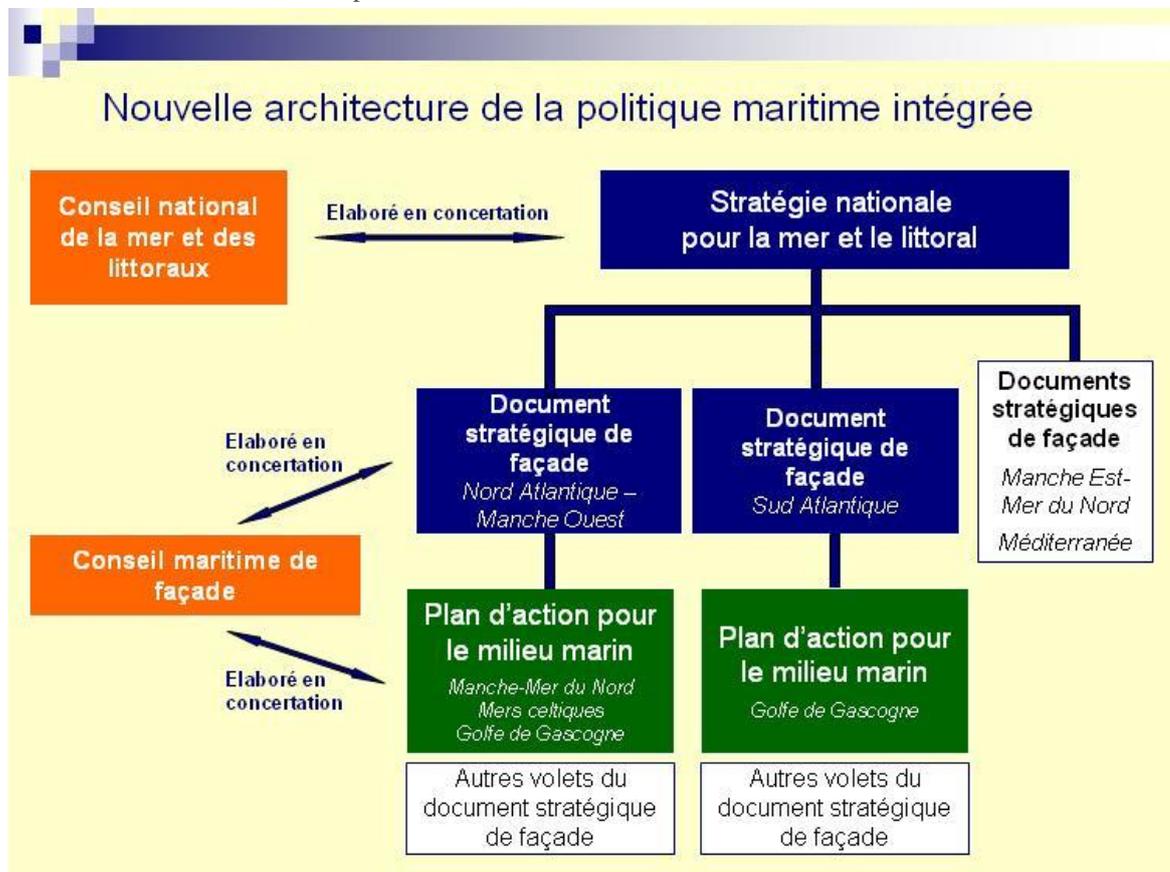
En 2009, [le Grenelle de la mer](#)... puis le livre bleu, ont mis en avant 127 mesures concernant le développement durable de la Mer et du Littoral. Elles concernaient même les grands bassins hydrographiques et les bassins versants pour faire une continuité de la Haute montagne à la Haute Mer.

Dans ses préconisations figuraient la création d'un Conseil National de la Mer et des Littoraux, de Conseils Maritimes de Façade comme le [CMF NAMO](#) avec la gouvernance à 5 qui avait montré son efficacité : Etat, Elus, Syndicats de salariés, ONG, Entreprises.

[Les engagements du Grenelle de la mer ont servi de ressources pour la Stratégie Nationale pour la Mer et le littoral](#)

En 2016, l'Etat, par l'intermédiaire du Ministère de l'environnement (chargé de la politique maritime), élabore une [Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral](#) (SNML) qui doit ensuite se décliner dans un Document Stratégique Maritime de Façade sur les 4 Façades actuelles.

Les 4 Conseils Maritimes de Façade ont émis [un avis sur cette stratégie](#) à partir des contributions écrites transmises par leurs membres.



Source : Préfecture maritime Atlantique

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79  
Contact : [maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr](mailto:maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr) ; [contact@conseil-developpement-brest.fr](mailto:contact@conseil-developpement-brest.fr)

[Le Conseil National de la Mer et des Littoraux](#) se réunit le 2 novembre 2016 pour élaborer la version définitive de la Stratégie Nationale avant son adoption par décret avant la fin de l'année.

En parallèle, depuis début avril, la Région Bretagne a lancé, sous le pilotage de la [Conférence Régionale Mer Littoral \(CRML\)](#), une vaste consultation des acteurs économiques et sociaux pour co-construire [la Stratégie Régionale pour la Mer et le Littoral](#)

*JY Le Drian, CRML 1<sup>er</sup> avril 2015 : « quand il est question de mer et de littoral, plus que dans n'importe quel autre domaine, aucun enjeu n'est seulement local, régional, national ou européen ; aucun enjeu n'est uniquement environnemental, social ou économique ; aucun enjeu ne peut être solutionné par un seul acteur. » C'est donc avec cette idée que la seule addition des compétences individuelles ne suffit plus pour répondre efficacement aux enjeux maritimes, que le Conseil régional a proposé à l'État en région de co-construire une stratégie régionale pour la mer et le littoral, pilotée par la CRML. »*

La Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral préconise la création d'une [Conférence Mer Littoral](#) dans les Régions Maritimes, mais également la fusion des façades Nord Atlantique Manche Ouest (NAMO) et Sud Atlantique (SA) dans une grande façade Atlantique. La Bretagne y serait englobée dans sa totalité.

La SNML évoque également la dimension infrarégionale et la nécessité de projets de territoire pour prendre en compte l'ensemble des activités liées à la mer.

[L'étude du CESER Bretagne sur l'économie Maritime](#) préconisait également cette déclinaison territoriale.

De plus dans le [cadre du FEAMP territorialisé](#), un Groupe d'Action Local Pêche Aquaculture (GALPA) est mis en place pour mettre en œuvre le Développement Local par des Acteurs Locaux (DLAL).

Ce développement Local concerne bien sûr en priorité certaines activités éligibles au fonds du FEAMP Territorialisé comme la pêche, l'aquaculture, les algues, la transformation des produits de la mer..., mais la Commission Mer Littoral mise en place dans le Pays de Brest a vocation à aborder tous les sujets concernant le développement des activités liées à la mer et au littoral et du volet stratégie mer littoral du Pays.

La Commission mer littoral du Pays devrait donc dans sa composition ressembler à celle de la CRML Bretagne et permettre une implication de tous les acteurs socio-économiques du Pays de Brest qui ont une activité liée à la mer.

Cette actualité démontre que, quel que soit le niveau des stratégies (Europe, nationale, par façade maritime, régionale, de Pays maritimes...), elles ont toutes un ancrage territorial et donc une influence sur notre territoire.

Afin de prioriser la mobilisation des professionnels de la pêche et de l'aquaculture sur des sujets les concernant directement au risque d'entraver le bon déroulement du CUP, il est proposé aux pays de mettre en place, en amont du CUP, une commission mer et littoral.

Cette commission sera notamment chargée du suivi de la démarche et de la présélection des projets du DLAL FEAMP en amont du CUP. Plus largement, elle pourra assurer l'élaboration et la mise en œuvre du volet mer et littoral de la stratégie du pays. Cette organisation permettrait aux professionnels de la pêche et de l'aquaculture d'être à minima informés voir concertés sur tous les projets maritimes de leur territoire.

La commission pourra être composée des membres issus du conseil de développement, du bureau du Pays et des autres acteurs maritimes. Une attention particulière devra être portée sur la représentation de l'ensemble de la filière professionnelle de la pêche et de l'aquaculture, notamment aval.

La composition précise de la commission dépendra de la spécificité que revêtent la pêche et l'aquaculture à l'échelle de chacun des pays et plus globalement du caractère maritime des pays. Afin de prendre en compte ces spécificités de chaque territoire, les pays feront une proposition de composition de la commission, en précisant son rôle.

Le représentant de la commission mer et littoral au comité de programmation unique devra être issu du conseil de développement. Il interviendra sur les dossiers DLAL FEAMP en tant que représentant de la commission.

L'organisation proposée par la Région Bretagne pourra être adaptée en fonction des spécificités du territoire, notamment dans le cas de candidature commune entre deux pays. Les pays pourront ainsi faire des propositions détaillées qui seront examinées par la Région.



La connaissance et la compréhension de ces différentes stratégies nécessite un travail d'analyse et une information aux acteurs économiques et sociaux, aux habitants des territoires maritimes.

**Notre groupe de travail mer littoral aurait donc pour objectif de travailler sur les 3 piliers du développement durable quant au développement des activités liées à la mer.** Ceci afin d'apporter aux collectivités territoriales du Pays de Brest, aux acteurs sociaux-économiques, aux associations, aux milieux culturels et éducatifs un éclairage sociétal sur les activités maritimes et les pistes de développement en matière d'activité et d'emploi, de coopération et de synergies entre les secteurs maritimes, de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

**A l'exemple de ce qui vient d'être fait par le groupe de travail sur la Rade de Brest.**

C'est un travail conséquent car le Pays de Brest avec sa Métropole regroupe une très grande diversité d'activités purement maritime ou liées à la mer.

Il s'agira d'ailleurs dans un premier temps de les recenser de façon fine, pour obtenir une cartographie précise de ces activités liées à la mer sur le Pays de Brest avec leur implantation territoriale, le nombre d'emplois concernés, l'évolution, les perspectives d'avenir.

La Région Bretagne devrait pouvoir nous apporter sa contribution car suite à l'étude du CESER sur l'économie maritime un observatoire des activités liées à la mer a commencé à se mettre en place.

De même, la récente étude de l'ADEUPA sur le potentiel économique de la défense dans le Pays de Brest nous apporte des éléments importants qui, jusqu'alors, restaient assez confidentiels.

Dans le même temps il serait important de se constituer une [banque d'information et de données partagées](#) sur tout ce qui concerne notre territoire au niveau des stratégies et plans d'action, des réglementations qui nous impactent (Europe Croissance Bleue, [Plan d'action pour l'Atlantique](#), [Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin](#), [Plans d'actions pour le Milieu Marin](#), Stratégie nationale pour la Mer et le littoral, [Documents stratégiques de Façade](#), stratégie Régionale Mer Littoral, FEAMP, Contrat de partenariat.....

Ensuite nous pourrions décider d'auditionner des acteurs sociaux économiques du Pays de Brest, des associations environnementales, les syndicats de salariés, des personnes qualifiées, des élus en charge de la mer (Région, département, Pays, EPCI...), le pôle mer, l'Université, l'enseignement maritime..... pour connaître leurs attentes et leurs propositions, les synergies qui pourraient être favorable à un développement durable des activités.

Tout cela pour aboutir à une étude et des préconisations qui aideraient à la co-construction entre les acteurs **d'une stratégie mer littoral à l'échelle de notre territoire** et en coopération avec les territoires maritimes voisins.

**Cette stratégie s'intégrerait dans la Stratégie régionale Mer Littoral et répondrait au projet de territoire qui est préconisé par la SNML.**

Sur la méthode à mettre en œuvre, nous pourrions demander une aide à la section mer du CESER et aux services mer de la Région.

Ce groupe de travail mer littoral pourrait être très ouvert et faire appel à des personnes intéressées et à des personnalités qualifiées.

Dans notre étude un focus pourrait être fait sur les nouvelles activités EMR, Biotechnologies marines, [éducation à la mer et au littoral](#) , [réseau Melglaz](#)

Les échanges lors de cette première réunion ont surtout porté sur le périmètre d'intervention qui semble très large ainsi que sur l'apport de ce groupe aux décideurs et aux acteurs locaux.

Ces points seront à approfondir dans une prochaine réunion plus étoffée.

L'animation du groupe de travail est confiée à Yvonne Bouvet, François Arbellot et Alain Ollivier.



**Liste non exhaustive des demandes de contributions écrites ou d'auditions possibles :**

Pôle Mer Bretagne Atlantique, UBO, UIEM, ENSAT, Formations maritimes, Campus de la mer, Marine Nationale, sécurité en mer, sécurité et contrôle des navires, remorquage, pollutions ....  
Services publics maritimes, Action de l'Etat en Mer, ENIM, antennes services de la Région...  
Pêche, aquaculture, algues, SNSM  
Criée, Mareyeurs, transformation des produits de la mer, restaurateurs.....  
Transport maritime fret et passagers long cours (BAI ..), cabotage, feederings.. Transport maritime local (îles, rade...)  
SHOM, IFREMER, Câbliers ....  
Entreprises : DCNS, DAMEN ... Bretagne Pôle Naval, Environnement, Travaux maritimes, Courtage, Banque, coopératives maritimes, Assurances, Toulaine .....

Ports commerce, plaisance ..... et logistique, Transports, Fret, Hinterland  
EMR (Sabella, DCNS .....)

Nautisme : construction, réparation, plaisance professionnelle, plaisance, activités nautiques, centres nautiques, éducation, classes de mer .....

Syndicats de salariés, Associations environnementales, culturelles, du patrimoine, presse maritime, arts ....

Tourisme littoral, activités de loisirs liées à la mer...

**Education à la mer et au littoral**, Réseau Melglaz, éducation nationale, RIEM...  
Section mer CESER, Région Mer, CRML .....



### **Bibliographie :**

[Projet de stratégie nationale pour la mer et le littoral](#)

[Contribution des conseils départementaux du Finistère et de Loire atlantique, des organisations syndicales, CRCI...](#)

[Contribution du CESER Bretagne](#)

[Contribution d'investir en Finistère](#)

[Contribution de l'I.F.M. Brest](#)

[Site internet de la Direction Régionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest \(DIRM NAMO\)](#)

[Bibliographie sur la mer et le Littoral établi par la DIRM NAMO pour le Document Stratégique de Façade](#)

[Document Stratégique de façade Association du Public du 7 octobre au 7 novembre 2016](#)

[Le diagnostic sous forme de synthèse](#)

[Le développement durable des activités économiques, maritimes et littorales et la valorisation des ressources naturelles minérales, biologiques et énergétiques](#)

[DLAL FEAMP : pêche et aquaculture](#)



Le volet territorial du FEAMP (ou DLAL FEAMP pour « Développement local mené par les acteurs locaux ») soutient les actions innovantes pour la pêche et l'aquaculture.

### **Stratégie DLAL FEAMP du Pays de Brest : soutien aux filières pêche et aquaculture**

Pour la période 2014-2020, la Région Bretagne dispose d'une enveloppe FEAMP de 43,8 M€ pour développer les filières pêche et aquaculture dont 8,5 M€ ont été confiés aux Pays maritimes bretons via un appel à candidatures.

Une enveloppe de 1,03 M€ a été attribuée au pôle métropolitain du Pays de Brest pour accompagner des projets locaux, publics et privés, répondant à sa stratégie DLAL FEAMP.

[\*\*Synthèse candidature Pays de Brest DLAL FEAMP\*\*](#)

[\*\*Diagnostic des filières pêche et aquaculture en Pays de Brest\*\*](#)

[\*\*Groupe de travail Rade de Brest du Conseil de développement\*\*](#)